

Le cardinal Schönborn à la Civiltà Cattolica : des semences de vérité dans toutes les unions de fait

Publié le 10 septembre 2015
10 minutes

Note de La Porte Latine : le 16 mai 2014, dans le journal Heute n° 2433 dans un billet intitulé « Homme et femme il les créa » le cardinal Schönborn (1), archevêque de Vienne, se réjouit du succès de « Conchita Wurst », et en profite pour justifier l'idéologie du genre.

En voici un extrait : « Mais, nous le savons tous, dans le jardin de Dieu il y a une variété de couleurs. Ce ne sont pas tous ceux qui sont nés masculins qui se sentent hommes, et de même du côté féminin. En tant que personnes elles méritent le respect, auquel nous avons tous droit. Je me réjouis pour Thomas Neuwirth, qui pour son entrée en scène comme Conchita Wurst a eu un tel succès. Je lui souhaite que cette réussite ne lui monte pas à la tête, et je prie pour lui, pour que Dieu envoie sa bénédiction sur sa vie. »

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Le cardinal Christoph Schönborn a accordé une longue interview au **père Antonio Spadaro**, directeur de la **Civiltà Cattolica (2)**. Les paroles du cardinal autrichien sont importantes et méritent d'être lus parce qu'elles représentent une sorte de synthèse de la pensée de ceux qui voudraient un certain type de mise à jour de la pastorale du mariage et de la famille.

Prémisse : se détacher des livres et des concepts vides

Le présupposé, dit Schönborn, est que « nous devons nous détacher de nos livres pour aller parmi la foule et nous laisser toucher par la vie des gens. Les regarder et connaître leurs situations, plus ou moins instables, à partir du désir profond inscrit dans le cœur de chacun. (...) »

Nous n'avons pas encore atteint cette dimension dans le discours ecclésiastique et dans le discours du Synode. Nous parlons encore trop avec un langage fait de concepts vides de sens ».

La référence à l'évolution du contexte social

L'archevêque de Vienne, en ligne avec la position prise par de nombreux théologiens et évêques allemands, accorde une attention particulière aux circonstances et aux faits de la vie ainsi qu'à l'évolution sociale ; éléments considérés comme fondamentaux pour repenser l'approche pastorale.

« Trop souvent », dit le cardinal, « nous, théologiens et évêques, pasteurs et gardiens de la doctrine, oublions que la vie humaine se déroule dans les conditions imposées par une société : conditions psychologiques, sociales, économiques, politiques, dans un contexte historique. Ce qui jusqu'à présent a fait défaut au Synode. Et la chose est surprenante, par rapport aux énormes changements que je perçois au cours des soixante-dix ans de ma vie ».

Et il a donné un exemple. « Peu d'entre nous [au synode de 2014] ont parlé des conditions réelles de jeunes gens qui veulent se marier. Nous nous plaignons de la réalité quasi universelle des unions de fait, de nombreux jeunes et moins jeunes qui vivent ensemble sans se marier civilement et encore moins religieusement ; nous sommes là à déplorer ce phénomène, au lieu de nous demander, « Qu'est-ce qui a changé dans les conditions de la vie ? ». (...) Je ne dis pas que ce qui arrive est bon, mais nous devons avoir un regard attentif et de compassion à la réalité. On risque facilement de pointer du doigt l'hédonisme et l'individualisme de notre société. Il est plus difficile d'observer ces réalités avec attention ».

Semences de vérité dans les cohabitations

Lorsque le père Spadaro demande si « au le Synode, la qualité du regard sur des situations qui ont des déficiences objectives sera important », le cardinal répond que « nous devons examiner les nombreuses situations de coexistence non seulement du point de vue de ce qui manque, mais aussi du point de vue de ce qui est déjà promesse, qui est déjà présent ».

Parce qu'il y a dans « un couple, dans une "union de fait", des éléments de véritable héroïsme, de véritable charité, de véritable don mutuel. Même si nous devons dire : « Ce n'est pas encore une pleine réalité du sacrement ». Mais **qui sommes-nous pour juger et dire qu'il n'y a pas en eux des éléments de vérité et de sanctification ?** »

Parcours pénitentiels personnels pour l'accès aux sacrements des divorcés remariés

« Les critères objectifs nous disent clairement qu'une certaine personne encore liée par un mariage sacramentel ne peut pas participer pleinement à la vie sacramentelle de l'Église. Subjectivement, elle vit cette situation comme une conversion, comme une véritable découverte dans sa propre vie, au point que l'on peut dire, d'une certaine façon que pour le bien de la foi, on peut faire un pas qui aille au-delà de ce que dirait objectivement la règle. Je pense que nous sommes confrontés à quelque chose qui aura une grande importance au cours du prochain Synode. Je ne cache pas, à ce propos, avoir été choqué par la façon dont un mode de pensée purement formaliste manie la hache de l'*intrinsece malum*. (...) On ne peut pas transformer une situation irrégulière en une régulière, mais il existe aussi des moyens de guérison, d'approfondissement, des chemins où la loi est vécue étape par étape. Il y a aussi des situations où le prêtre, la personne accompagnante, qui connaît la personne en son for intérieur, peut arriver à dire : « Votre situation est telle qu'en conscience, dans votre et dans ma conscience en tant que pasteur, je vois votre place dans la vie sacramentelle de l'Église ».

Union entre personnes du même sexe

On peut et on doit respecter la décision de créer une union avec une personne du même sexe, chercher dans le droit civil les instruments pour protéger leur coexistence et leur situation avec les lois pour assurer cette protection. Mais si on nous demande, si on exige que l'Église dise que cela est un mariage, eh bien, nous devons dire : *non possumus*. Ce n'est pas une discrimination des personnes : distinguer ne signifie pas discriminer. Cela n'empêche absolument pas d'avoir un grand respect, de l'amitié, ou une collaboration avec des couples vivant ce genre d'union, et surtout de ne pas les mépriser. (...)

« ... **Je connais une personne homosexuelle qui a vécu pendant des années une série d'expériences**, non pas avec une personne en particulier ou une cohabitation, mais les expériences fréquents avec des personnes différentes. Maintenant, il a trouvé une relation stable. Il y a une amélioration, au moins sur le plan humain, le fait de ne plus passer d'une relation à l'autre, mais de se stabiliser dans une relation qui ne repose pas seulement sur la sexualité. On partage une vie, on par-

tage les joies et les souffrances, on s'aide mutuellement. Il faut reconnaître que cette personne a fait un pas important pour son propre bien et pour le bien des autres, même si, bien sûr, ce n'est pas une situation que l'Église peut considérer régulière. Le jugement sur les actes homosexuels en tant que tel est nécessaire, mais l'Église ne doit pas regarder d'abord dans la chambre à coucher, mais dans la salle à manger ! Il faut accompagner ! »

Concilier doctrine et miséricorde

Le Pape François appelle chacun de nous, pasteurs, à une véritable conversion pastorale. Dans le discours final du Synode, il a bien résumé ce qu'il voulait dire quand il a dit que l'expérience du Synode est une expérience d'Église, de l'Église une, sainte, catholique et apostolique composée de pécheurs, qui ont besoin de sa miséricorde. C'est l'Église qui n'a pas peur de manger et de boire avec les prostituées et les publicains. Le Pape exprime parfaitement l'équilibre qui doit caractériser cette conversion pastorale.

Sources : Civita cattolica/Benoit-et-moi.fr/chiesa.espressonline.it/LPL

Notes de La Porte Latine

(1) Quelques « actions » remarquables du cardinal Schönborn (Source : <http://yvesdaoudal.hautetfort.com>) :

- **En 2008**, en pleine Semaine Sainte, il autorise, dans le Musée diocésain de Vienne, une exposition blasphématoire présentant la Cène comme une orgie homosexuelle. En 2009, à la veille de l'ouverture de l'Année sacerdotale, il se rend à Rome avec une délégation d'évêques autrichiens pour présenter au Pape un appel demandant l'abolition de l'obligation du célibat, le retour en activité des prêtres mariés, l'ouverture du diaconat aux femmes.

- **En septembre 2009**, il annonce que « Rome ne donnera pas le feu vert aux lefebvristes, mais leur imposera certains principes non négociables, à savoir la position de l'Église envers la religion juive, les religions non chrétiennes et les autres confessions chrétiennes, et la liberté religieuse comme droit humain fondamental ».

- **En octobre 2009**, il interdit à l'évêque auxiliaire de Salzbourg de participer à une marche pour la vie.

- **En mai 2010**, il déclare que le célibat sacerdotal est l'une des raisons des affaires de « pédophilie ». Convoqué par le pape (Benoît XVI), il doit retirer ses propos. Mais en octobre il reparle du célibat sacerdotal en examinant les causes des abus sexuels. Il dira aussi que « dans le thème de l'homosexualité, on doit également tenir compte de la qualité d'une relation » et qu'alors « on peut en parler avec appréciation »...

- **En avril 2011** est publié *Youcat*, un catéchisme à l'usage des jeunes. Le cardinal Schönborn est le responsable de la version allemande, qui justifie l'euthanasie dite passive.

- **En avril 2012**, un curé désavoue l'élection à la tête du conseil paroissial d'un homosexuel militant. Le cardinal Schönborn reçoit l'homosexuel, désavoue le curé et valide l'élection. Et il refuse de recevoir le curé, qui démissionne.

- **Entre le 29 et le 31 mars 2014**, un Ghanéen musulman a détruit des statues dans six églises de Vienne, dont la cathédrale, et a démembré des crucifix. L'archevêché a constaté que c'était sans précédent, mais il n'y a eu aucune réaction de l'archevêque.

(2) Sandro Magister écrit le 8 septembre 2015 dans un article intitulé « **La Civiltà Cattolica a un nouveau bureau. À la Maison Sainte-Marthe** » : « La Civiltà Cattolica » n'est pas une revue ordinaire. Elle est rédigée exclusivement par des jésuites, dont les articles sont, depuis toujours, passés au crible par les autorités vaticanes avant d'être publiés.(...) Sous le pontificat de François, le lien entre le pape et la revue est de nouveau direct. Le directeur actuel de « La Civiltà Cattolica », **le père Antonio Spadaro, a des relations très étroites et très confiantes avec Jorge Mario Bergoglio, à tel point qu'il est devenu son principal interviewer et interprète.** Voilà pour quoi

beaucoup de gens attribuent à François tout ce que l'on peut lire dans cette revue à propos du synode consacré à la famille. Et on note en effet, dans tous les articles qui y ont été publiés à ce sujet jusqu'à maintenant, une tendance à soutenir de manière plus ou moins accentuée le « processus » d'actualisation de la pastorale du mariage placée sous le signe de la « miséricorde » qui paraît bien être la véritable intention du pape et qui, d'après beaucoup d'observateurs - au nombre desquels certains rédacteurs de « La Civiltà Cattolica » - **devrait se concrétiser par l'admission des divorcés remariés à la communion eucharistique et par la bénédiction des unions homosexuelles.** »